

lution et en l'amélioration par le biais d'une économie de marché qui a fait ses preuves au Canada; on n'a pas démontré l'utilité d'étendre le programme de lutte contre l'inflation ou de lui trouver un quelconque substitut.

"L'une des principales fonctions du gouvernement de notre pays doit être d'encourager la compétitivité au pays et à l'étranger. Dans la mesure où il le fait, et bien, le gouvernement préserve les libertés économiques et politiques des Canadiens.

"L'économie de marché que connaissent les Canadiens, a fait ses preuves et démontré qu'elle pouvait sans cesse s'améliorer et s'adapter aux circonstances et besoins changeants. Avec une prise de conscience et un encouragement appropriés des gouvernements, le même système servira mieux que tout autre les Canadiens à l'avenir comme par le passé."

Prix français à un journaliste québécois

C'est un journaliste canadien-français de Montréal, M. André Payette, qui a mérité cette année le prix Pierre Mille, pour l'ensemble de son travail dans la presse audio-visuelle. Le président honoraire de la Société des gens de lettres de Paris lui a remis le prix lors d'une réception donnée par l'ambassadeur du Canada à Paris, monsieur Gérard Pelletier, et madame Pelletier.

Le prix Pierre Mille est attribué chaque année à un journaliste d'expression française pour un reportage effectué au cours de l'année et publié dans la presse écrite ou diffusé par la presse audio-visuelle. C'est la première fois, depuis sa création en 1955, que ce prix est attribué à un journaliste étranger.

Montréalais d'origine, André Payette a fait ses débuts dans le journalisme en 1953 à *L'Événement-Journal* de

Québec. Par la suite il devint chef des nouvelles à une station radiophonique de Trois-Rivières. Après un bref séjour à *La Presse* de Montréal, il entre au service de la société Radio-Canada comme producteur d'émissions politiques. En 1958, il devient chef des nouvelles à Paris, pour la même société. Ce sont ses premiers regards sur le monde. Depuis, André Payette a parcouru de nombreux pays dont le Liban, la Tunisie, l'Égypte, l'Algérie etc., et ses reportages à la radio d'État l'ont fait collaborer à plusieurs émissions spéciales sur les réfugiés palestiniens, la littérature israélienne, la littérature et le cinéma algériens etc. Directeur d'une école de journalisme à Dakar en 1974-1975, il est cette année, à la télévision d'État, l'animateur d'une émission d'affaires publiques, le "60", qui atteint chaque semaine plus d'un million de téléspectateurs.

Augmentation du prix des passeports

Le ministère des Affaires extérieures annonce que le droit du passeport canadien sera augmenté de \$2 le 1^{er} avril. Un passeport coûtera \$12 à compter de cette date.

Le Bureau des passeports est un organisme à but non lucratif qui compte uniquement sur les revenus qu'il tire de l'émission des passeports pour continuer à assurer ce service aux voyageurs. La Commission de la lutte contre l'inflation a examiné la proposition de relever de \$2 le droit de passeport et a conclu qu'elle était justifiée compte tenu des hausses de coûts prévues pour la période pendant laquelle ce nouveau droit sera en vigueur.

Aide aux pêcheurs

Un nouveau programme, qui injectera 44 millions de dollars dans le secteur de l'industrie canadienne de la pêche, a été annoncé récemment.

Une partie de ce montant sera versée sous forme de paiements directs aux pêcheurs côtiers et hauturiers possédant des bateaux. Les pêcheurs de poisson de fond toucheront des compensations sur le poisson comestible de première qualité.

Le programme s'adresse aussi aux entreprises de traitement du poisson de fond qui produisent des filets de

première qualité. Elles auront droit à cette aide si elles maintiennent les prix établis en juillet 1974 comme minimum versé aux pêcheurs.

Le programme encouragera pêcheurs et producteurs à améliorer la qualité du poisson et à éviter le gaspillage de cette importante ressource.

L'influence des communications ...

(suite de la page 2)

"Par exemple, il ne faut pas oublier que si les gens se sentent menacés par le changement, ils attaquent pour défendre leurs intérêts. Si les Canadiens constatent que les immigrants trouvent des emplois, alors que le chômage est encore élevé, il ne faut pas nous étonner qu'ils refusent de comprendre les mécanismes subtils de l'offre et de la demande sur le marché du travail. C'est pourquoi, il incombe aux gouvernements d'agir dans ce domaine, c'est-à-dire assurer que notre politique en matière d'emploi, d'immigration et de développement social paraisse plus cohérente. Autrement, c'est nous qui serons à blâmer si certains Canadiens rendent les nouveaux venus responsables de leurs problèmes. Nous ne devons pas, ne fût-ce que par négligence, fournir un bouc émissaire à la société.

"...Nous devons tous faire de notre mieux pour éviter les affrontements, les situations où un groupe minoritaire peut lancer un ultimatum à la société. Il incombe en particulier aux gouvernements de veiller à ce que règne une atmosphère, un climat où des points de vue différents convergent dans un esprit de tolérance et de respect... Nous continuerons avec la même vigueur à faciliter les communications entre les groupes minoritaires.... Nous avons fait des progrès en ce sens, mais nous pouvons faire encore mieux, en aidant la majorité à comprendre ce qu'exige une société pluraliste, et en la préparant à accueillir avec moins d'hostilité les points de vue des minorités.

"Finalement, le droit d'avoir un point de vue différent et de le faire connaître — le droit de choisir sa destinée et le droit de se réaliser — sont les fondements d'une société démocratique pluraliste. Si le passé et le présent nous enseignent quelque chose, c'est bien que dans une société pluraliste, la communication n'est pas seulement possible mais essentielle."

Hebdo Canada est publié par la Direction de l'information, ministère des Affaires extérieures, Ottawa K1A 0G2.

Il est permis de reproduire les articles de cette publication, de préférence en indiquant la source. La provenance des photos, si elle n'est pas précisée, vous sera communiquée en vous adressant à Mlle Y. DuSault, rédacteur en chef.

This publication is also available in English under the title Canada Weekly.

Algunos números de esta publicación aparecen también en español bajo el título Noticiario de Canadá.

Ähnliche Ausgaben dieses Informationsblatts erscheinen auch in deutscher Sprache unter dem Titel Profil Kanada.